

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Lê Chinh AVENA	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAUPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Cyril GAUCHER
Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Adrien GUENE.
Mme Françoise TENENBAUM	M. Louis LEGRAND	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Édouard CAVIN	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
M. Gaston FOUCHERES	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France - Organisation des évaluations nationales du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France" - Demande de subvention 2015

La Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France a organisé du 22 au 29 juin derniers les évaluations nationales du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » au Palais des Congrès de Dijon.

Ce sont 500 jeunes en formation initiale qui ont exposé 500 œuvres avec plus de 50 métiers. Plus de 200 membres du jury étaient présents pour juger les travaux présentés par métier.

Au cours d'une finale « Vente action marchande », une vingtaine de candidats se sont affrontés pendant 6 heures. Les corrections ont donné lieu à une exposition sur deux jours qui avait pour but d'améliorer l'image de l'apprentissage afin de promouvoir et de sensibiliser les jeunes sur les potentialités de la formation en alternance.

Le Président du Grand Dijon est venu enfin clôturer l'exposition des Meilleurs Apprentis de France et proclamer les résultats en Vente action marchande, le 26 juin dernier.

A noter que le Grand Dijon accompagne déjà le Groupement Côte d'Or des Meilleurs Ouvriers de France qui organise, chaque année depuis 2001, le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » en Côte d'Or.

Celui-ci a pour objectif de permettre à chacun des participants de mettre en évidence ses qualités professionnelles, son sens de l'exigence ainsi que la discipline dans ses applications afin d'atteindre l'excellence requise pour devenir « Un des Meilleurs Apprentis de France ».

La Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sollicite donc du Grand Dijon une participation d'un montant de 12 000 € pour boucler le budget des « Evaluations nationales du Concours « Un des meilleurs Apprentis de France ».

Il est proposé d'accorder une subvention de 12 000 € à la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 12 000 € à la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, pour l'organisation des « Evaluations nationales du Concours « Un des meilleurs Apprentis de France » du 22 au 29 juin dernier ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2015.

SCRUTIN : POUR : 76 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 14 PROCURATIONS